



Commune de Rosis

Conseil Municipal

Séance du 2 Juillet 2007 à 22 h 30

Membres présents: M.M. Jacques MENDES - René MAGNALDI - Monique DELMAS -
Martine CANDEL - Michel CANOVAS - Germain FARENQ - Moïse ROQUES

Membre (s) absent(s) excusé (s) : Bernadette PINATON (Pouvoir à Jacques MENDES)
Eric NAUTRE (pouvoir à René Magnaldi) Gérard LUNA (Pouvoir à Martine CANDEL)

Membre (s) absent(s) : - Patrick BONNEL

Secrétaire de séance : Martine CANDEL

1 -

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc qui gère désormais le traitement de nos ordures ménagères, vient d'affecter des sacs à ordures ménagères à chaque famille, afin qu'on ne retrouve plus dans les conteneurs des ordures ménagères brutes qui entraînent de ce fait, des odeurs nauséabondes.

Il indique que **5 paquets de 25 sacs** sont affectés à chaque famille et qu'une partie ont été distribués à une fraction de nos administrés à l'occasion du dernier scrutin électoral.

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir indiquer à ceux de nos administrés qui n'ont pu être contactés à cette occasion, de bien vouloir s'adresser en mairie pour les percevoir.

Avis du conseil :

Le conseil approuve cette décision et prend acte de l'information

2 - TARIFICATION DE LA REDEVANCE CONSTRUCTIONS NOUVELLES DU SPANC

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes s'est dotée de la compétence technique nécessaire avec le recrutement d'un Agent, pour la mise en œuvre du **Service Public d'Assainissement Non Collectif. (SPANC)**

Il indique aux membres du conseil que ce service sera opérationnel pour assurer l'instruction au titre des constructions nouvelles de la commune, à partir du **1^{er} septembre 2007.**

Il précise que le conseil communautaire a fixé le montant de la redevance « construction nouvelle » à **210 € HT** qui se décompose de la manière suivante :

- Instruction de permis de construire = **60 €**
- Intervention de contrôle avant remblais = **150 €**

Avis du conseil :

Le conseil prend de l'information

3 - DIAGNOSTIC DE SECURITE SUR LA CIRCULATION AUTOMOBILE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a, à maintes reprises, été interpellé sur la dangerosité occasionnée par les automobilistes qui roulent à une vitesse excessive dans la traversée du village d'Andabre sur la RD 922, et en bien d'autres lieux, mettant ainsi en danger les autres usagers.

Il propose donc, afin d'envisager quelles mesures peuvent être prises pour y remédier, de saisir la DDE dans le cadre de notre partenariat avec **I'ATESAT** afin qu'elle établisse un « diagnostic de sécurité » sur les points jugés sensibles de notre commune.

Il demande aux membres du conseil d'examiner cette proposition et d'en délibérer.

Avis du Conseil :

Le conseil unanime adopte cette proposition

4 - ADOPTION DU PACTE FINANCIER DE SOLIDARITE ENTRE LA CCMHL ET LES COMMUNES MEMBRES

Monsieur le Maire rappelle que la commission des finances de la communauté s'est réunie à 3 reprises pour la mise en place, en appui de l'étude réalisée par le cabinet Darrelys, des dispositions du Pacte Financier de solidarité.

Il indique que le Président de la communauté a présenté le projet du dispositif « **pacte financier de solidarité** » qu'il souhaite mettre en place. (Voir document ci-joint).

Il précise qu'il a été proposé aux membres du comité, qui l'ont adopté, l'instauration de « **3 outils du Pacte financier de solidarité** » au profit de chaque commune, énumérés ci-dessous :

- **Le fonctionnement de l'éclairage public.** (Transfert de la compétence)
- **La dotation de solidarité communautaire**
- **Les fonds de concours**

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'il y a lieu de se réjouir de cet acte de solidarité vis-à-vis des communes de la communauté qu'a tenu à mettre en place et appliquer, Francis Cros Président de notre communauté.

Avis du Conseil :

Le conseil prend acte et apprécie cette décision communautaire

5 - PROJET DE MODIFICATION DE LA MATRICE CADASTRALE

Monsieur le Maire informe, les membres du conseil de difficultés que rencontre Mr BARBIER lors de l'enregistrement de la parcelle de terrain que la commune lui a vendue, la propre parcelle de Mr Barbier n'est spatialement pas, à l'endroit où elle devrait être.

Il indique que lors de l'examen des parcelles concernées par le Géomètre expert, il s'avère, que le cadastre ne représente pas la propriété de M. Barbier dans sa réalité.

Il propose aux membres du conseil d'autoriser l'expert géomètre à mettre la documentation cadastrale en conformité avec la réalité du terrain et à remplir les formalités nécessaires auprès des services compétents.

Il demande au conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

Avis du conseil :

Le conseil émet un avis favorable à cette proposition

6- ADHESION A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'HERAULT. Délib

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les principales missions de l'Association des communes forestières du département de l'Hérault ainsi que ses statuts.

Il indique que le Président de l'association dont le siège est au CPIE de la Salvetat, est présidée par Francis Cros Maire de la Salvetat.

Il soumet au conseil municipal le projet d'adhésion de la commune à cette structure, tel que défini à l'article 5 des statuts.

Avis du Conseil :

Le conseil émet un avis favorable à l'adhésion de notre commune à cette association

7 - COLONIE DE DOUCH – PROJET D'ACQUISITION DE LA SOURCE D'AEP

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil du courrier qu'il a adressé au Président de PEPS responsable de la colonie de Douch, afin de lui faire connaître nos intentions d'acquisitions de certains terrains, notamment ceux où sont implantés le captage et les bassins d'alimentation en eau potable et d'autres qui présentent un intérêt majeur pour la commune.

Il indique qu'il a reçu une personne qui est également intéressée par certains des terrains que nous souhaitons acquérir et qui a souhaité qu'on examine ses propositions.

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir examiner ce dossier et d'en débattre.

Avis du Conseil :

Le conseil demande au Maire d'être ferme sur les propositions d'achat déjà évoquées lors de précédents conseils.

8 - PROJET SUR L'EXTENSION DE LA COMMUNAUTE A LA COMMUNE DE ST JULIEN

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil que la commune de St Julien (canton d'Olargues) a fait officiellement sa demande d'adhésion à la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc dans un courrier en date du 19 avril 2007.

Il indique que Monsieur le Sous-préfet de Béziers a donné son approbation à cette candidature.

Il précise qu'une mission d'assistance technique financière va être diligentée afin d'évaluer l'impact financier de cette adhésion et **simuler les retombées notamment au titre du Pacte financier de Solidarité de la commune.**

Il indique que c'est sur la base de ce rapport que cette adhésion sera ensuite soumise au conseil.

Avis du Conseil :

Le conseil prend acte de l'information

9 - SYNDICAT D'AEP DE LA VALLEE DE LA MARE (Délib)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la demande de retrait du Syndicat de la Vallée de la Mare formulée par les communes de **Lunas, du Bousquet d'Orb et de Lamalou les bains.**

Il indique que cette requête a été adoptée à l'unanimité des membres du conseil syndical.

Il propose aux membres du conseil d'émettre un avis favorable aux demandes de retrait formulées par ces communes.

Avis du conseil :

Le conseil émet un avis favorable au retrait de ces communes

10 - SITE NATURA 2000 – « ZPS montagne du Caroux et de l’Espinouse »

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil que dans le cadre de la démarche **Natura 2000 sur la Montagne du Caroux et de l’Espinouse**, il a été procédé en présence de Monsieur le Sous-préfet à l’installation du comité de pilotage et à la désignation du Président.

Il indique que c’est le Président de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc M. Francis Cros qui a été élu Président du COPIL.

Il précise que le réseau Natura 2000 est constitué par des zones de protection spéciale ZPS au titre de la directive « oiseaux » et par des zones spéciales de conservation (ZSC) au titre de la Directive « habitats » et a pour objectif, de concilier les exigences écologiques des habitats naturels avec les activités économiques sociales, culturelles et régionales.

Il invite les membres du conseil à consulter le Dossier en mairie.

Avis du Conseil :

Le conseil prend acte de l’information

11 SITE INTERNET COMMUNE DE ROSIS – www.rosis-languedoc.com

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le site internet « Rosis Haut Languedoc » est désormais en ligne sur le portail www.rosis-languedoc.com.

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir le consulter et de faire toute la publicité qui s’impose pour le faire découvrir.

Il indique, que bien que des pages complémentaires soient encore en construction, elles n’affectent en rien la qualité du site qui, aux dires de certains, est particulièrement remarquable.

Avis du Conseil :

Le conseil prend acte de l’information

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil sur les travaux réalisés, en cours ou en projet :

- Les travaux « de restauration du parapet du pont de cours » chemin de Lencas sont terminés.
- Les travaux sur les sanitaires du refuge Marcel Cèbe dont émanent des odeurs nauséabondes sont en cours. La vidange la fosse est programmée.
- Les travaux de mise en peinture des rampes de l’entrée du hameau d’Andabre et des grilles de protection des vitraux de l’église dans le cadre « d’un travail d’intérêt général » seront terminés en fin de semaine prochaine.
- Les travaux de construction « des points d’apport volontaire » pour les ordures ménagères ont débuté.
- Les travaux « d’Adduction en eau potable » pour alimenter le hameau du Cros, sont en cours de réalisation.
- Les travaux de reprofilage de l’aire de stationnement du point infotourisme du col de Madale est terminée, l’enrobé sera mis en place prochainement.

ORGANISATION D'UNE JOURNEE RANDO PEDESTRE SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault organise cette année, pour la première fois, la semaine de « découvertes des nouveaux circuits de randonnées du Topo Guide l'Hérault à pied 2007 » sur lequel figure le PR « les Banissous ».

Cette semaine de découverte à laquelle le Comité a souhaité nous associer, précèdera cette année **les 26^o journées départementales de la randonnée pédestre se dérouleront sur la commune de Cessenon les 29 et 30 septembre 2007.** Elle sera développée sur 4 secteurs (Montpellier, Ganges, Lodève et Béziers) du lundi 24/09 au Vendredi 28 septembre 2007.

Le CDRP 34 à prévu à cette occasion sur notre commune, une rando sur le PR « les Banissous » le Mardi 25 septembre 2007.

Il propose donc, compte tenu du succès obtenu lors des journées départementales de l'année dernière et compte tenu de la dynamique que nous sommes entrain d'insuffler sur tout le territoire communal pour le faire découvrir, connaître et apprécier, d'organiser à cette occasion, « la journée de la Rando » sur Rosis.

Avis du conseil : **Le conseil émet un avis favorable à cette décision**

Le Maire

Jacques Mendes.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L' HERAULT



Commune de Rosis

Conseil municipal

Séance du 2. Juillet 2007

à 22h 30

**à 20 h30 examen par les commissions, des dossiers inscrits
à l'ordre du jour de la séance du conseil**

Ordre du jour

- 1. Distribution de sacs poubelles**
- 2. Tarification de la redevance constructions nouvelles du spanc**
- 3. Diagnostic de sécurité sur la circulation automobile**
- 4. CCMHL-adoption du pacte financier de solidarité**
- 5. Projet de modification de la matrice cadastrale**
- 6. Adhésion à l'association des communes forestières de l'Hérault**
- 7. Colonie de Douch- acquisition de parcelles de terrain**
- 8. Projet sur l'extension de la communauté à la commune de st julien**
- 9. Syndicat d'AEP de la vallée de la mare**
- 10. Site natura 2000 – ZPS montagne du Caroux et de l'Espinouse**
- 11. Site internet**
- 12. Travaux communaux**
- 13. Infos diverses « Journée Rando »**